



**Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal**

Le nouveau schéma de couverture  
du Service de police de la Ville de Montréal

**De bons principes, mais une implantation  
qui est très mal partie**

Mémoire présenté à la  
Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal  
le jeudi 3 mai 2007 par le président de la Fraternité,  
M. Yves Francoeur

Mesdames, messieurs, merci de nous recevoir à la Commission de la sécurité publique pour discuter des changements proposés au schéma de couverture du Service de police de la Ville de Montréal.

La Fraternité des policiers et policières de Montréal est une association syndicale reconnue depuis 1950. Obtenue en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*, notre accréditation établit que nous représentons tous les employés policiers, à savoir : les cadets policiers, les constables, les sergents de police, les capitaines de police, les sergents-détectives, les lieutenants-détectives et les capitaines-détectives, soit environ 4400 personnes.

La plupart des modifications qui sont proposées par le Service dans le document qui est à l'étude ce soir à la Commission de la Sécurité publique devront faire l'objet de négociations parce qu'elles exigent des modifications à la convention collective.

Autant vous le dire tout de suite : c'est loin d'être fait. Comme nous vous le démontrerons, le Service a déjà commencé à appliquer cette réforme, avant même qu'elle ne soit acceptée au Conseil d'agglomération, avant même qu'elle ait été dûment répercutée dans la convention collective, et avant même qu'elle ait été dûment présentée aux gens qui vont devoir la vivre, les policiers et les policières, sur le terrain, 7 jours semaine, 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Malgré de nombreux appels en ce sens, le Service de police de la Ville de Montréal est encore trop pressé dans ce dossier.

\*\*\*

En 57 ans, il va sans dire que la Fraternité a vécu de multiples réformes. Celle-ci s'avère être la troisième depuis la dernière réforme majeure, à savoir, l'implantation de la police de quartier en 1997.

Les policiers et les policières de Montréal se sont toujours fait un devoir de donner le maximum de rendement lors de l'implantation de ces réformes, malgré l'insécurité et le tumulte causés par les changements.

Nous sommes convaincus, à la Fraternité, que n'eût été de l'engagement et du professionnalisme de nos membres, le projet de police de quartier du directeur Duchesneau eût été un échec lamentable.

Tout ce que nous avons dénoncé dans notre mémoire de 1995 s'est réalisé et le service a dû corriger la situation dans le sens que nous avons indiqué.

- ✓ Nous avons dénoncé l'abolition des postes d'agents de circulation. Ils ont été rétablis en janvier 2006.
- ✓ Nous avons dénoncé l'élimination de la présence policière dans les écoles : le SPVM a dû apporter maints correctifs depuis, et la situation n'est toujours pas idéale.
- ✓ Nous avons dénoncé le fait qu'enquêteurs et patrouilleurs ne travaillent plus dans les mêmes lieux physiques, parce qu'à notre avis, cela détruirait la synergie qui permettait d'être très performant au chapitre de la résolution des crimes. C'est ce qui s'est produit.

En mars 2006, en prévision de la présente proposition de réforme, nous commandions un sondage à la Société Ipsos Décarie afin de connaître de façon très objective l'opinion de nos membres.

Je vous rappelle ici deux des questions qui révèlent un profond malaise dans l'organisation actuelle de la police de quartier à Montréal :

Q25 Selon vous, le modèle de police actuellement en place sur l'île de Montréal, c'est-à-dire la police de quartier, vous permet-il d'effectuer le mieux possible votre travail de policier ?

**Réponse : Oui : 31 %. Non : 69 %.**

Q26 Indiquez jusqu'à quel point vous êtes satisfait de la qualité de service de police que vous offrez à la population à l'aide d'une échelle de 1 à 10 où « 10 » signifie que vous êtes extrêmement satisfait et 1 pas du tout satisfait.

**Réponse. 43 % donnent une note de 6 sur 10 ou moins.**

En clair, 70 % des policiers estimaient que le modèle de police actuellement en place ne leur permet pas d'effectuer le mieux possible leur travail de policier et 43 % sont insatisfaits de la qualité du service qu'ils rendent aux Montréalais.

Pour mieux comprendre ces données alarmantes, six groupes de discussion furent menés par des professionnels, chez Ipsos Décarie.

Les deux conclusions à tirer sont aussi simples que claires.

- Les policiers ne sont pas assez nombreux pour faire le travail, tant aux enquêtes que sur le terrain. En conséquence, ils doivent souvent bâcler leur travail.
- L'absence de synergie réelle entre les enquêtes et la patrouille est toujours un problème important, même si de timides mesures ont ramené des enquêteurs dans les postes.

Après 10 ans d'application, le modèle de police de quartier à Montréal est encore dysfonctionnel parce qu'il manque trop de personnel.

Entendons-nous bien : les principes défendus par ce modèle de police communautaire sont louables et la Fraternité y adhère. Oui, il faut mettre l'accent sur la prévention et la résolution de problèmes. Et oui il faut augmenter la visibilité des policiers pour créer un plus grand sentiment de sécurité.

Mais cela ne change rien au fait que les policiers sont d'abord là pour répondre aux appels des citoyens et qu'à ce chapitre, ils doivent être assez nombreux dans les postes pour absorber la demande. Ce n'est pas le cas actuellement. Dès que vous entrez dans la zone des appels moins urgents, le service à la clientèle est de piètre qualité et la situation s'est aggravée depuis 1997.

Le Service lui-même constate, dans l'introduction du document *Au coeur de la vie montréalaise*, qui est à l'étude ici ce soir :

- Qu'entre 1995 et 2005, les effectifs du SPVM n'ont été augmentés que de 0,8 %, comparativement à des augmentations moyennes au cours de la même période de 11 % pour les services de police de l'ensemble du Canada et de 4,2 % pour ceux du Québec.
- Qu'au plan budgétaire, les SPVM a vu les sommes qui lui sont allouées évoluer moins vite que l'inflation, et beaucoup moins vite que ce qui a été accordé aux autres corps policiers québécois.
- Qu'au plan de la prestation de travail, le nombre d'événements publics qui requièrent la présence des policiers pour assurer la sécurité des citoyens pendant la période estivale a augmenté de 35 % depuis 2001, pour ne donner qu'un exemple.

Encore une fois, la conclusion à tirer coule de source. L'implantation du modèle de police de quartier dans une métropole demande beaucoup de ressources et de personnel. Pourtant, depuis son implantation, les effectifs n'ont pas augmenté, les budgets ont rétréci, en dollars constants, mais la prestation de travail, elle, a quand même augmenté.

En conséquence, ce sont les policiers et les policières qui depuis dix ans font les frais des ces réformes ponctuelles qui, sur papier, sont toujours fantastiques.

\*\*\*

### **Notre position sur la proposition actuelle**

Nous estimons que le projet qui est actuellement sur la table doit être accepté par le Conseil d'agglomération parce que dans ses grandes lignes, il va dans la bonne direction. Mais nous sommes loin d'être convaincus qu'il va assez loin.

En conséquence, au cours des prochaines années, nous investirons notre énergie à monitorer la situation sur le terrain et nous n'hésiterons pas à revenir devant cette commission pour dénoncer les échecs, en particulier pour tout ce qui touche le nombre de policiers, qui, répétons-le, ne seront peut-être pas assez nombreux en dépit des modifications proposées aujourd'hui.

Nous estimons qu'actuellement, l'élastique qui a permis aux policiers et aux policières d'absorber la mise en place de la police de quartier à Montréal est tendu à son maximum.

C'est à l'usage que nous pourrions voir si la situation s'améliore réellement. Le Service choisit actuellement d'agrandir la maison par l'intérieur, comme on dit. Nous sommes sceptiques, mais nous sommes prêts à jouer le jeu.

Mais le sentiment d'urgence qui prévaut actuellement est tellement malsain qu'il risque fort de transformer le projet en une mauvaise expérience. Nous demandons au Service de police de marquer une pause, d'attendre la décision du Conseil d'agglomération avant de procéder et de prendre le temps de négocier ce qui doit être négocié avec son principal partenaire : la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Le projet sur papier n'a été finalisé qu'il y a quelques semaines. Nous en sommes encore à évaluer chacune des mesures et à consulter nos membres,

pour être bien sûrs que le facteur humain ne soit pas négligé dans cette réforme parce qu'il constitue un facteur essentiel de réussite.

Voici certains des éléments que nous avons mis au jour, en grattant plus loin que la surface, et qui nous laissent profondément perplexes.

- ✓ Les 5 avril dernier, les 6 sergents coach apprenaient de la bouche de leur commandant que leur poste allait être aboli. Or le projet n'est pas encore accepté politiquement et rien n'avait été envisagé pour replacer ces policiers à d'autres fonctions. Et nous ne sommes pas convaincus non plus qu'il s'agit d'une bonne idée. Nous sommes toutefois habitués à plus de considération et de doigté de la part du SPVM.
- ✓ Même procédure expéditive pour l'abolition de 8 postes à l'analyse tactique et au renseignement et la création de 4 postes d'analystes civils.
- ✓ Prise de rapports par des civils : projet pilote mis en place depuis le 27 mars. Ici encore, le Service néglige d'entreprendre les discussions nécessaires avec la Fraternité, contrairement à ce qui devrait être fait s'il entendait respecter la convention collective. Mais tôt ou tard il devra y venir et vivre avec le climat malsain qu'il aura lui-même créé.
- ✓ Horaire de 10 heures pour les quatre groupes d'intervention et les agents de soutien à l'accueil dans les postes de quartier : les horaires ne conviennent pas et il n'est pas question de procéder tant et aussi longtemps qu'une solution viable dûment négociée et acceptée par les principaux intéressés n'aura pas été trouvée.
- ✓ Groupes d'intervention de quartier : aucune supervision n'est prévue et ce n'est pas normal. Rien n'indique que cette partie du projet est raisonnable et viable. Sans supervision adéquate, cet aspect tout à fait expérimental de la réforme proposée par le service est vouée à l'échec.
- ✓ Abolition d'un poste d'agent de circulation par poste de quartier jumelé pour les transformer en agents de quartier : impossible si l'on veut respecter la convention actuelle. Ces postes doivent plutôt être transformés en agents solo.
- ✓ Jumelage de certains postes de quartier : excellente idée. Mais la réaffectation de certains agents doit être discutée et négociée pour que tout le monde y trouve son compte.
- ✓ Aménagement physique des lieux de travail : la situation ne doit pas se détériorer, elle doit s'améliorer. La Fraternité sera très vigilante à cet égard parce que cela peut avoir des incidences sur la santé et la sécurité de ses membres. Là encore, le Service devra peut-être se hâter un peu plus lentement.

Nous demandons aux membres de la Commission de la sécurité publique de contribuer à ce que le Service de police de la Ville de Montréal tienne compte du facteur humain dans l'implantation de sa réforme.

À partir du moment où nous y souscrivons, même s'il est loin d'être évident qu'elle résoudra le problème du manque de personnel et de la synergie rompue entre les enquêtes et la patrouille, il est inutile d'essayer de nous la rentrer de force dans la gorge.

C'est un manque de respect envers la Fraternité et envers ses membres, qui, rappelons-le, ont déjà encaissé deux réformes au cours des dernières années, en dépit des avertissements qu'ils avaient lancés, et qui se sont tous révélés être pertinents.

Peut-on prendre le temps de bien faire les choses ?

Merci de nous entendre...